

**REPUBLIQUE FRANCAISE**

**DEPARTEMENT  
DU JURA**

Le Président certifie que la convocation a été affichée le :

**27 septembre 2016**

et qu'elle a été faite le

**27 septembre 2016**

Que le nombre des membres en exercice est de : 36

**Présents : 28**

**Absents suppléés : 3**

**Absents excusés : 5**

Exécution des articles L.5212-1 à L.5212-34 du Code Général des Collectivités Territoriales

**Délibération n°  
DCC2016\_10\_107**

**Objet :**

**PROJET DE TERRITOIRE –  
Validation des objectifs et de la  
stratégie**

**COMMUNAUTE DE COMMUNES DE JURA NORD  
1 chemin du Tissage – 39700 DAMPIERRE**

**EXTRAIT**

***Du registre des Délibérations du Conseil Communautaire***

**Séance du jeudi 6 octobre 2016**

Conseillers communautaires en exercice : 36

L'an deux mil quinze, le 6 octobre

Le Conseil Communautaire de JURA NORD s'est réuni à la salle des fêtes à SERMANGE (39700), après convocation légale, sous la présidence de M. Gêrôme FASSENET.

**Présents : Courtfontaine** : M. Jean-Noël ARNOULD **Dampierre** : M. Grêgoire DURANT, Mme Josette PAILLARD, Mme Joss BERNARD, M. Christophe FERRAND **Evans** : M. Jean-Luc HUDRY **Fraisans** : M. Sébastien HENGY, Mme Christine MAUFFREY **Gendrey** : M. Pierre ROUX **La Barre** : M. Philippe GIMBERT **La Bretenière** : M. Joseph ROY **Louvatange** : M. Gêrôme FASSENET **Monteplain** : M. Luc BEJEAN **Orchamps** : M. Christian RICHARD, Mme Jessica RAMEL **Our** : M. Jean-Claude MOREL **Pagney** : M. Michel GANET **Petit-Mercey** : M. Rémy MARTIN **Ranchot** : M. Eric MONTIGNON **Rans** : M. Stéphane MONTRELAY **Romain** : Mme Nathalie RUDE **Rouffange** : M. Didier TISSOT **Salans** : M. Philippe SMAGGHE, Mme Stêphanie DREZET **Saligney** : M. Gilbert LAVRY **Sermange** : M. Michel BENESSIONO **Serre les Moulières** : M. Claude TERON **Taxenne** : M. Ludovic DUVERNOIS

**Suppléés : Ougney** : M. Eric CHAPUIS **Plumont** : Mme Nicole FERNOUX COUTENET **Vitreux** : M. Marc GENTY

**Absents excusés : Etrepigney** : M. Didier PEREZ **Evans** : M. Hervé BOUVERESSE **Fraisans** : M. Christian GIROD, Mme Martine VERMOT DESROCHES **Orchamps** : M. Denis JEUNET

**Secrétaire de séance : M. Michel BENESSIONO**

**Procurations de vote :**

**Mandants : M. Hervé BOUVERESSE (EVANS) M. Christian GIROD (FRAISANS) Mme Martine VERMOT DESROCHES (FRAISANS) M. Denis JEUNET (ORCHAMPS)**

**Mandataires : M. Jean-Luc HUDRY (EVANS) M. Sébastien HENGY (FRAISANS) Mme Christine MAUFFREY (FRAISANS) M. Christian RICHARD (ORCHAMPS)**

***Le quorum étant atteint, le Président ouvre la séance à 20h30 et le Conseil Communautaire a pu délibérer valablement.***

SOUS-PRÉFECTURE DE DOLE  
REÇU LE

20 OCT. 2016

Loi du 2 Mars 1982

# PROJET DE TERRITOIRE

## Validation de la stratégie et des objectifs

La stratégie du projet de territoire, composée d'axes de développement pour les prochaines années et d'objectifs principaux, a été construite en Comité de Pilotage le 12/07/16 puis ensuite présentée en Commission « Aménagement du territoire » le 15 septembre puis en Conférences des maires le 21 septembre.

4 axes de développement ont été retenus :

1. accueillir de nouvelles populations et de nouvelles entreprises,
2. préserver la qualité de vie et la qualité des espaces,
3. développer une identité Jura Nord appuyée sur ses spécificités,
4. renforcer la mobilisation, la gouvernance et l'implication des acteurs.

Dans ses axes de développement, des objectifs stratégiques ont été retenus qui découleront de diverses actions :

### ***1/ ACCUEILLIR DE NOUVELLES POPULATIONS ET DE NOUVELLES ENTREPRISES***

Jura Nord est un territoire géographique attractif, bien desservi, avec une croissance démographique élevée et une population plutôt jeune et un territoire fragilisé par une faible proportion d'emplois et des actifs qui partent travailler à l'extérieur.

Les enjeux de cet axe sont le développement de l'habitat, le développement de l'offre de service et la valorisation des ressources d'environnement.

**Un territoire qui a donc une vocation d'accueil et qui souhaite pouvoir se doter des outils pour maîtriser cette vocation.**

Les 4 objectifs stratégiques qui en découlent sont :

- disposer d'une offre de logements adaptés aux populations existantes et aux nouveaux résidents,
- renforcer le lien social et l'offre de services en veillant à la bonne intégration des nouvelles populations,
- faciliter l'accueil de nouvelles entreprises pour développer les emplois locaux,
- s'ouvrir au développement touristique.

### ***2/ PRESERVER LA QUALITE DE VIE ET LA QUALITE DES ESPACES***

Jura Nord est un territoire au caractère rural marqué, riche et diversifié du point de vue des espaces et de l'environnement. Ce territoire offre aux populations résidentes un cadre et une qualité de vie élevés (culture, services).

L'habitat plutôt disséminé, le caractère résidentiel des nouvelles constructions, la pression relative sur le foncier pourraient fragiliser les équilibres existants.

Les enjeux de cet axe sont l'aménagement conforté (vallée du Doubs, équilibre Nord du territoire, espaces naturels et agricoles préservés), le développement préservant l'environnement et le cadre de vie, l'offre de services répondant aux besoins de la population.

**Un territoire qui souhaite préserver sa qualité de vie et ses espaces et s'organiser pour cette ambition.**

Les 4 objectifs stratégiques qui en découlent sont :

- maintenir une offre de services qui répondent aux besoins des habitants,
- veiller à un aménagement équilibré de l'espace,
- développer la mobilité pour tous à travers les différents pôles du territoire,
- préserver les espaces et les ressources du territoire (espaces naturels et agricoles).

### **3/ DEVELOPPER UNE IDENTITE JURA NORD, A TRAVERS DES SPECIFICITES ET UNE GOUVERNANCE APPUYEE SUR LA PROXIMITE**

Jura Nord est un territoire composé de 4 entités paysagères : ses atouts patrimoniaux importants, son identité rurale, ses ressources environnementales, la dynamique engagée autour des énergies offrent des perspectives de développement intéressantes.

Ces atouts restent à ce jour encore peu exploités.

Les enjeux de cet axe sont la diversification économique, l'autonomie énergétique du territoire et le place de la culture au regard de l'attractivité du territoire.

**Un territoire qui suppose qu'une gouvernance forte soit mise en place, appuyée sur l'ensemble des acteurs dont les communes, pour développer une identité partagée.**

Les 4 objectifs stratégiques qui en découlent sont :

- valoriser le positionnement de Jura Nord comme territoire TEPOS-TEPCV,
- développer des filières en lien avec les spécificités du territoire et l'innovation,
- renforcer et développer l'offre culturelle Jura Nord,
- communiquer sur les atouts et les spécificités de Jura Nord en interne comme en externe.

### **4/ RENFORCER LA MOBILISATION, LA GOUVERNANCE ET L'IMPLICATION DES ACTEURS**

Les 2 objectifs stratégiques qui en découlent sont :

- mettre en place une organisation de la Communauté de Communes adaptée à la conduite du projet de territoire ;
- promouvoir une dynamique participative citoyenne sur le territoire, appuyée sur la proximité et le lien aux services.

Les prochaines étapes sont :

- la 1<sup>ère</sup> rédaction des fiches actions,
- la constitution d'un groupe projet pour travailler à la rédaction des fiches actions et au lancement de la mise en œuvre du projet de territoire

**A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, valide la stratégie du projet de territoire ainsi que les objectifs stratégiques.**

Pour extrait conforme,  
Le Président de JURA NORD,  
Gérôme FASSET



Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 35

Contre : 0

Abstention : 0

